

LEYSIN - Route du Manège

La Société du Gaz de la Plaine du Rhône doit procéder au remplacement d'une conduite de gaz naturel sur la Route du Manège.

Les travaux débuteront le lundi 27 octobre prochain pour une durée d'environ trois semaines.

La Route du Manège sera interdite à la circulation sur la partie impactée par le chantier (voir plan cidessous). Une déviation par la Route du Hameau et Crettaz sera mise en place.

Les travaux de génie civil seront exécutés par l'entreprise AB Batusha.

Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que ces travaux se déroulent dans les meilleures conditions possibles et vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration.

